



Projet social 2018 – 2021



Maison de Quartier de Port-Neuf Centre Social Jean Benoit

Place de l'Île de France, 17000 La Rochelle
☎ 05 46 43 51 49 📧 maison.quartier.port.neuf@wanadoo.fr



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



REGION
Nouvelle-Aquitaine



ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine



l'acse
l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances



SOMMAIRE

Préambule	1
I –ANALYSE SIMPLIFIEE DU DIAGNOSTIC	5
1.1- Les principales caractéristiques de la population	11
1.1.1– L’isolement pour plus des 2/3 des ménages	13
1.1.2. –La tendance du vieillissement de la population se poursuit.....	15
1.1.3- La précarité augmente sur le secteur Ouest	17
Les bénéficiaires des prestations sociales :	18
1.2- Les orientations du projet social.....	21
II - LE PROJET	23
2.1. Les axes transversaux	27
2.1.1. Accueil – Ecoute – Communication - Partenariat.....	27
2.2. Les axes opérationnels	29
2.2.1. Participation des habitants	29
2.2.2. Développement de l’accompagnement social	31
2.2.3. Education et ouverture culturelle, sportive et artistique	33
2.2.4. Famille et Parentalité	35
III– LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	37
3.1. Le Fonctionnement Associatif	39
3.2 L’équipe et les secteurs	41
3.3. Analyse des moyens	47
3.4. Annexes Financières.....	49

Préambule

Réaliser un nouveau projet social sur quatre ans dans la période où nous nous trouvons n'est pas chose facile. En effet, l'évolution permanente des modes de financement, les difficultés rencontrées par nos partenaires financiers, les modifications des règles, et la suppression de certaines mesures ne nous aident pas à concevoir sereinement l'avenir.

Nous n'avons pas un horizon des plus dégagé.

Dans cette situation deux options s'ouvrent à nous :

- Soit réaliser un projet en fonction des attentes des habitants et de ce que révèle l'analyse du diagnostic de territoire, en dehors de toutes réalités financières, de manière virtuelle.
- Soit prendre en compte les moyens dont dispose le centre social afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des habitants sur ce quartier. Les moyens financiers définissant les moyens humains qui définissent eux-mêmes les actions ou les services qui peuvent être mis en œuvre.

De plus, nos partenaires ont des attentes et des souhaits en fonction de leurs compétences qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Réaliser un projet dans ces conditions n'est pas des plus aisés, et nous ne vous cachons pas qu'au cours de son élaboration le désespoir a bien souvent été notre compagnon de route.

Mais nous avons l'obligation de rester positif, et c'est bien sûr la deuxième option que nous avons choisie. Faire le point sur nos moyens financiers, prendre en compte les attentes des partenaires, répondre au mieux aux besoins des habitants avec les moyens humains formés et compétents.

Cet exercice réalisé, nous sommes arrivés à un document qui se veut simple, clair et lisible par tous. Telle était la consigne du conseil d'administration : « Que tous les habitants du quartier puissent lire et comprendre de manière simple le projet ».

Le projet s'appuie donc :

- 1) Sur les axes du précédent projet à savoir :

L'accueil, l'écoute et la communication. Un grand nombre de points ont été mis en place lors du projet précédent, il s'agit donc essentiellement de les maintenir.

La participation des habitants. Là aussi le centre social a développé des actions majeures telles que le Conseil Citoyen ou les correspondants de quartier. Reste à

mettre en place, comme cela avait été évoqué, des comités de gestion par secteurs comme il en existe sur le lieu d'accueil parents enfants « Descartes à Jouer » et la bibliothèque.

L'accompagnement social. Le volet accompagnement socioprofessionnel ayant été abandonné dans le cadre des chantiers d'insertion en 2016, nous allons, comme les années précédentes, développer la mise en relation avec les associations et partenaires du secteur. Pour ce qui est de l'accompagnement social, en plus des actions déjà existantes, une attention toute particulière sera portée dans le cadre de la fracture numérique à une partie des habitants.

L'éducation, l'ouverture culturelle sportive et artistique. Le centre social étant le seul équipement, à développement social sur le quartier, il se doit de mettre en œuvre des actions en direction de l'ensemble des publics : familles, enfance, jeunesse, adultes et personnes âgées.

Il doit permettre à tous et à chacun, selon ses moyens d'accéder aux conditions nécessaires de la vie en société dans le respect de soi et de l'autre. Les actions proposées doivent l'être dans ce sens.

Famille et parentalité. Depuis de nombreuses années le centre social avait pris en compte dans son projet l'accompagnement des familles dans leur rôle de parents, ainsi que l'importance de mettre en place des actions parents enfants, et de moments de réflexion et d'écoute entre parents. La création en 2005 de « Descartes à Jouer », la participation de « Parents au Quotidien » en lien avec les professionnels du département et en 2017 la mise en place avec l'école Descartes et le PRE du « café des parents » montrent toute l'importance de ce choix que nous retrouverons dans le projet spécifique de l' « action collective famille ».

2) Concernant les remarques qui ont été faites lors du bilan du projet précédent, à savoir :

Porter une attention particulière en direction des personnes âgées et isolées (soit 69% des ménages du quartier).

Développer des actions en direction de la jeunesse.

Veiller à la gouvernance du projet et de l'association.

Permettre la mise en place d'un accueil et d'un accompagnement des habitants confrontés à la fracture numérique.

Afin d'atteindre ces objectifs, le budget 2018 est équilibré. L'heure n'est plus au développement de projets, mais bien au maintien de l'existant. Nous avons pris en compte les nouvelles mesures du gouvernement sur la suppression des contrats aidés, même si nous ne savons pas très bien où cela nous mènera.

La moitié des postes de l'ALSH sont sur ces contrats. En conséquence, 2018 sera déterminante dans le travail avec nos partenaires et notamment la ville de la Rochelle afin de déterminer des choix, donc des priorités

En 2015, une partie du quartier est entrée en quartier prioritaire Politique de la Ville. Nous pouvons voir cela comme une « chance » car cela implique des moyens financiers supplémentaires, mais c'est aussi une responsabilité.

N'anticipons pas trop l'avenir de manière négative. L'intelligence collective, le travail en concertation étroite des différents partenaires, l'intérêt général, et plus particulièrement celui des habitants de Port Neuf, devraient permettre la réalisation modeste, mais ô combien importante, de ce nouveau projet pour les quatre années à venir.

I –ANALYSE SIMPLIFIEE DU DIAGNOSTIC

Ce que révèle de manière évidente le diagnostic

Le diagnostic réalisé durant l'année 2017 nous indique que le quartier dans son ensemble n'a pas évolué, en 4 ans, de manière spectaculaire. Par contre, les différences entre Port Neuf Ouest et Port Neuf Est s'accroissent de manière significative. Dans la réalisation du diagnostic précédent, nous avons travaillé séparément les IRIS Est et Ouest afin de démontrer la différence flagrante des habitants de leurs situations sur ces deux quartiers. Ce travail n'avait pas été fait de cette manière les années précédentes, la partie EST du quartier tirait l'ensemble de celui-ci « vers le haut ».

Ce travail en lien avec les services de l'Etat et de la CDA de la Rochelle avait entre autres permis de classer, en 2015, une partie des immeubles de Port Neuf Ouest en Politique de la Ville.

Cependant les deux territoires ont des similitudes qui ne produisent pas les mêmes effets.

- 1) Le vieillissement de la population touche les deux parties du quartiers mais sur des populations différentes.

Sur Port Neuf Est, ce sont bien souvent des retraités venus s'installer sur la Rochelle ayant un niveau de vie important et vivant le plus souvent dans des immeubles collectifs de standing entre le stade Rochelais et le parc Franck Delmas. D'ailleurs pour les agences immobilières, ce quartier se nomme « Les Hauts de la Genette ».

Sur Port Neuf Ouest, le vieillissement concerne des populations ouvrières venues s'installer dès la fin de la construction des immeubles HLM dans les années 1950-1960. Nombreuses sont les personnes n'ayant pas bougé de leurs appartements ou de leurs maisons construites dans le cadre des « Castors » ou des « Baticoops » trouvant là un cadre agréable et une ambiance de « village ».

- 2) L'isolement des habitants touche également les deux parties du quartier mais là aussi de manière très différente.

Sur Port Neuf Est la population de plus de 60 ans est plus de 2 fois supérieure à celle de Port Neuf Ouest. Elle représente sur le quartier Est plus de deux fois les 0-29 ans ainsi que les 30-59 ans.

L'isolement de ces personnes est à mettre en lien, le plus souvent, avec la disparition du conjoint(e) ou compagnon(e) avec lequel (laquelle) elles s'étaient installées, dans le quartier, pour prendre leur retraite.

On note que ces personnes ont toujours un niveau de vie supérieur et surtout un niveau culturel élevé. Les hommes comme les femmes qui vivent cet isolement sont souvent en grande difficulté au quotidien. En effet, ils doivent faire face à l'absence de

complémentarité sur laquelle fonctionnait le couple et se trouve, fréquemment, démunis, ne pouvant plus compter sur l'autre.

Sur Port Neuf Ouest, même si nous nous trouvons dans une situation similaire en ce qui concerne les personnes de plus de 60 ans (dans une moindre mesure), celles-ci représentent grosso modo un tiers des habitants. Le phénomène est renforcé par un nombre important de familles monoparentales, trois fois supérieur au nombre de familles monoparentales sur Port Neuf Est.

Attention, notre propos n'est pas d'amalgamer familles monoparentales et difficultés. Dans le quotidien, l'organisation et le fonctionnement sont bien différents d'un couple avec enfants, surtout si ce sont de jeunes enfants. Et c'est cela que nous devons prendre en compte dans le projet.

3) La précarisation augmente sur le secteur Ouest.

Depuis le dernier diagnostic, tous les indicateurs montrent une augmentation de la précarité sur la partie Ouest de Port Neuf, alors qu'à Port Neuf Est elle reste stable voir en diminution. Sur Port Neuf Ouest :

- Augmentation du nombre d'allocataires, dont allocataires isolés.
- Augmentation du nombre de familles monoparentales.
- Augmentation du nombre d'allocataires percevant l'allocation logement.
- Augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA.
- Augmentation du nombre de bénéficiaires d'AAH.
- Augmentation du nombre d'allocataires dont les revenus sont constitués à plus de 50% par des prestations.
- Augmentation du nombre d'allocataires dont les revenus sont constitués à 100% par des prestations.

Ce n'est donc pas par hasard qu'une partie du quartier de Port Neuf Ouest soit passée en 2015 dans le cadre du périmètre de la Politique de la Ville.

En ce qui concerne les autres indicateurs, il n'y a pas de modification importante par rapport au précédent diagnostic réalisé dans le cadre de l'ancien projet.

Par contre, nous pouvons nous apercevoir que se profile une tendance.

La population de Port Neuf Ouest augmente (+100 de 2008 à 2013) alors que celle de Port Neuf Est baisse (- 221 de 2008 à 2013).

Les jeunes de 0/14 ans sont trois fois plus nombreux sur Port Neuf Ouest que sur Port Neuf Est.

Quant aux personnes de 15/29 ans elles sont deux fois plus nombreuses sur le quartier Ouest.

Ce qui pourrait nous amener à penser que la population de Port Neuf Ouest augmente du fait du remplacement des personnes âgées par des familles parfois monoparentales ayant de jeunes enfants, et pour certaines en situation de précarité. Pour rappel, les HLM de Port Neuf sont les moins chères du parc immobilier de la Rochelle.

Ce sont donc ces trois caractéristiques (l'isolement, le vieillissement, et la précarisation) qui devront être prises en compte principalement dans l'élaboration du projet pour les quatre prochaines années.

Dans ses préconisations, suite au bilan réalisé du projet social 2014/2017, la CAF de Charente Maritime avait souhaité que le diagnostic de territoire se focalise sur la population vieillissante ainsi que sur la jeunesse. Les données sont simples à analyser pour les personnes de plus de 60 ans, par contre elles sont plus compliquées pour les jeunes de plus de 15 ans car elles sont insérées dans une tranche d'âge 15/29 ans.

Mais en 2017, la ville de la Rochelle et le CCAS ont engagé par l'intermédiaire de deux cabinets d'études distincts, des diagnostics sur la jeunesse pour lesquels notre participation a été requise, nous y apporterons bien volontiers notre contribution.

1.1- LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

L'INSEE partage Port Neuf en 2 zones IRIS : Port-Neuf Ouest (PNO) et Port Neuf Est (PNE).

- **Port Neuf Ouest** limité par le front de mer, la plaine de jeux Colette Besson, l'avenue Guiton et l'avenue Maréchal Juin.
- **Port Neuf Est** limité par le front de mer, le parc Franck Delmas (côté ouest de la rue), l'avenue Guiton et l'avenue Maréchal Juin.

4 662 personnes y vivent, (contre 4 743 en 2009).

Les femmes prédominent : 2598 femmes (56%) et 2064 hommes.

4555 de ces personnes sont françaises dont 228 naturalisées et 107

étrangères

Pour ce diagnostic, il faut prendre en compte que le recensement établi en 2009 a partir des tableaux communiqués en 2008. Les chiffres sont donc différents.



	INSEE 2008	INSEE 2013	Différentiel
Port Neuf Ouest	2707	2807	100
Port Neuf Est	2076	1855	- 221
Port Neuf	4783	4662	- 121

1.1.1– L'ISOLEMENT POUR PLUS DES 2/3 DES MENAGES

L'isolement touche 69% des ménages.

- 57% de ménages sont composés d'une seule personne.
- 12% d'adultes vivent seuls avec leurs enfants.

	PNO 2008	PNO 2013	Différence	PNE 2008	PNE 2013	Différence	PN 2008	PN 2013	Différence
Ménages d'une personne	810	855	45	647	697	50	1457	1552	95
Couple sans enfant	269	227	-42	315	287	-28	584	514	-70
Couple avec enfant(s)	172	176	4	108	70	-38	280	246	-34
Familles monoparentales	208	228	20	108	89	-19	316	317	1
Autres ménages sans famille	56	52	-4	21	26	5	77	78	1
Ensemble des ménages	1515	1538	23	1198	1169	-29	2713	2707	-6

En %	PNO 2008	PNO 2013	PNE 2008	PNE 2013	PN 2008	PN 2013
Ménages d'une personne	53,5%	55,6%	54,0%	59,6%	53,7%	57,3%
Couple sans enfant	17,8%	14,8%	26,3%	24,6%	21,5%	18,9%
Couple avec enfant(s)	11,4%	11,4%	9,0%	6,0%	10,3%	9,1%
Familles monoparentales	13,7%	14,8%	9,0%	7,6%	11,6%	11,7%
Autres ménages sans famille	3,7%	3,4%	1,8%	2,2%	2,9%	3%
Ensemble des ménages	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Nos réflexions et perspectives

L'isolement n'est pas vécu de la même manière en fonction de sa situation, et ne signifie pas obligatoirement un mal-être.

Quand on est isolé, il faut trouver des solutions, à des questions liées au quotidien, (Ex : garde d'enfants). L'évolution spectaculaire de la société ne permet pas à chacun de s'adapter aux nouveaux modes de fonctionnement de celle-ci et notamment les plus fragiles.

Pour cela il faut que le centre social soit :

- Un lieu d'accueil et d'information pour tous.
- Un lieu d'écoute.
- Un lieu, si possible, de réponses aux besoins exprimés.
- Un lieu convivial et de rencontre.

Or, le Centre Social ne peut répondre à toutes ces nécessités. C'est pourquoi, il se doit d'être l'interface entre les habitants et les partenaires institutionnels et associatifs compétents.

1.1.2. –LA TENDANCE AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION SE POURSUIT.

	INSEE 2008	INSEE 2013				Différentiel
		PNO	PNE	Port Neuf	%	
<i>L'enfance et la jeunesse</i>						
0 / 14 ans	624	437	147	584	45%	- 40
15 / 29 ans	760	462	262	724	55%	- 36
Sous Total	1384	899	409	1308	100%	- 76
<i>La population dite active</i>						
30 / 44 ans	741	497	189	686	45%	-55
45 / 59 ans	907	573	266	839	55%	-68
Sous Total	1648	1070	455	1525	100%	-123
<i>Les seniors</i>						
60 / 74 ans	947	482	514	996		+ 49
75 ans et +	804	356	476	833		+ 29
Sous Total	1751	838	990	1829		+ 78
TOTAL	4783	2807	1855	4662		-121

Les tendances relevées dans les précédents diagnostics se confirment. La population du quartier vieillit :

- Les plus de 60 ans représentent 39,2% de l'ensemble de la population du quartier.
- Toutefois les moins de 15 ans sont encore très présents. En 2013, l'INSEE en dénombrait 584 soit 13% de la population. Un grand nombre d'entre eux vit dans une famille monoparentale (11.7% de familles monoparentales et 9.1% de couples avec enfants).
- Les 0-29 ans représentent 28% de la population et les 30-59 ans 32.8%.

Nos réflexions et perspectives

Le vieillissement des habitants de Port neuf n'est bien évidemment pas homogène. Il n'y a rien de commun entre un jeune retraité de 60 ans de niveau supérieur ayant eu une vie professionnelle enrichissante et une personne de 75 ans seule et ayant des problèmes de santé.

C'est évidemment toute la richesse et la difficulté du quartier.

A partir de ce constat le Centre Social se doit d'être un lieu :

- De réponses aux situations que rencontrent les personnes les plus fragiles (santé, fracture numérique, accès aux droits, isolement)
- De mobilisation de ceux ayant du temps, des compétences et voulant participer à la vie du quartier.
- De réalisation de moments conviviaux et collectifs.

1.1.3- LA PRECARITE AUGMENTE SUR LE SECTEUR OUEST

PNE :

59.3% de ménages fiscaux imposés

24.1% de bas revenus déclarés au seuil de 60% du revenu médian.

21 192 € : médiane annuelle du niveau de vie (soit 1766€ *par mois*)

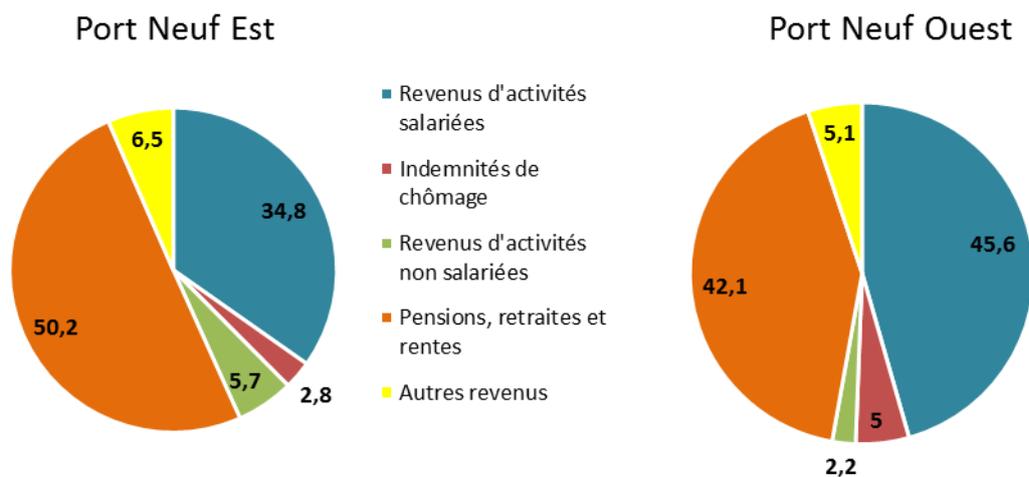
PNO :

39.8% de ménages fiscaux imposés

39.9% de bas revenus déclarés au seuil de 60% du revenu médian.

14 620 € : médiane annuelle du niveau de vie (soit 1218€ *par mois*)

Répartition des revenus déclarés



Les bénéficiaires des prestations sociales :

Données de la Caisse Nationale d'Allocations familiales (CNAF 2011 et actualisées au 31 décembre 2015).

	PNO 2011	PNO 2015	Différence	PNE 2011	PNE 2015	Différence	PN 2015
Population	2684	-		2059	-		
Nb d'allocataires	725	811	86	463	425	-38	1236
Nb d'allocataires isolés	382	456	74	281	244	-37	700
dont		199			110		309
Hommes		257			134		391
Femmes							
Familles monoparentales	169	194	25	88	96	8	290
dont		120			54		174
1 enfant		55			33		88
2 enfants		19			9		28
3 enfants et plus							
Répartition des enfants par tranche d'âge		500			285		785
De 0 à 2 ans		92			41		133
De 3 à 5 ans		66			55		121
De 6 à 11 ans		142			80		222
De 12 à 15 ans		106			55		161
De plus de 15 ans		94			54		148
Nb d'allocataires percevant une allocation logement	610	678	68	384	343	-41	1021
Locataire public		560			247		807
Locataire privé		70			93		163
Autres		48			3		51
Total RSA	229	278	49	114	112	-2	390
Total AAH	77	99	22	33	38	5	137
Nb d'allocataires dont le revenu est constitué à > 50% de prestations sociales	235	271	36	125	125	0	396
Nb revenus constitués à 100% de prestations sociales	129	150	21	79	70	-9	220

A noter :

Aujourd'hui, les inégalités se creusent entre PNO et PNE. On constate des augmentations quasi générales sur le secteur de PNO alors que pour PNE on constate une stagnation voire une légère diminution.

Sur PNO, Le nombre d'allocataires isolés correspond à 20%, 15% de familles monoparentales en plus, 21% d'augmentation d'allocataires RSA, ainsi que 29% sur le total AAH.

Nos réflexions et perspectives

Si la précarité augmente sur la partie Ouest de Port Neuf cela n'est pas le fruit du hasard. C'est là qu'on recense le plus grand nombre de logements collectifs HLM et il s'agit des logements collectifs les moins chers de tous le parc HLM de la CDA.

Le centre social se doit donc de mettre en place et selon ses moyens, tout ce qui peut permettre de faciliter le quotidien de ces familles ou individus.

- Des espaces de rencontre, et d'écoute.
- Des réponses liées à l'accès aux droits et à la fracture numérique.
- Des services leur permettant de pouvoir vivre le quotidien plus sereinement.
- La possibilité de pouvoir participer aux choix d'orientation des actions sur le quartier.

1.2- LES ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL

Le projet réalisé pour les années 2014/2017 dont l'évaluation présentée aux partenaires en Mars 2017 avait montré la pertinence des actions mises en œuvre, ainsi que la réactivité aux situations rencontrées. Mais il avait aussi soulevé des points importants qui devraient être pris en compte dans la mise en œuvre du nouveau projet.

Pour rappel :

- L'accompagnement des familles et des individus dans le cadre de l'accès aux droits et à l'accessibilité numérique.
- L'importance de la gouvernance.
- La valorisation et le renforcement des actions en direction de la jeunesse.

Le premier point a été réalisé dans le courant de l'année 2017. En effet, nous avons engagé des investissements afin de séparer de manière étanche notre réseau informatique afin de donner la possibilité aux habitants de pouvoir accéder librement, ou accompagnés, aux différents sites informatiques dont ils ont besoin (Caf, Pôle Emploi, préfecture, assurances, caisses de retraite, Site Amélie sécurité sociale, etc.)

En ce qui concerne la gouvernance, nous avons envisagé au cours du projet précédent que chacun des secteurs puisse mettre en place des comités de pilotage comme il en existe sur le LAEP « Descartes à Jouer » et la bibliothèque. C'est un des axes majeurs du prochain projet. Il faut absolument que sur les secteurs enfance, jeunesse et adultes, des instances d'usagers soient mises en place afin de participer à la réflexion et aux orientations des actions à développer en fonction des moyens de la structure.

Enfin, en ce qui concerne la jeunesse, au cours du précédent projet bien des actions ont été réalisées mais nous n'avons pas vraiment su les valoriser. Car non seulement nous travaillons en étroite collaboration avec les différents partenaires du territoire (collège, lycée maritime et lycée St Ex,) mais nous avons participé à l'ensemble des actions menées en partenariat avec les autres secteurs jeunesse de la Ville et de la CDA. (Rallye Citoyen, Festiprev, disco ados, etc.)

Par contre dans les différentes instances de participation des habitants sur le quartier, il a été évoqué le vide que certaines familles rencontrent entre le passage de leurs enfants du primaire au collège. En effet, si durant les années primaire les familles trouvent au Centre Social tous les services répondant à leurs besoins (ALSH, Périscolaires, petites et grandes vacances) ce mode d'organisation se termine lors de l'entrée des enfants au collège.

Dans le cadre du futur projet nous avons donc envisagé et mis en place à compter de la rentrée 2017/2018 un renforcement du secteur jeunesse avec l'embauche d'une animatrice. Sa mission est de mettre en place des actions et des activités les mercredis après-midi et durant les vacances. L'accueil de cette tranche d'âge allant de la fin du primaire aux premières années collège. Cela dans un cadre structuré afin de rassurer

les parents et de permettre au secteur de consolider ses actions et de répondre aux besoins des familles.

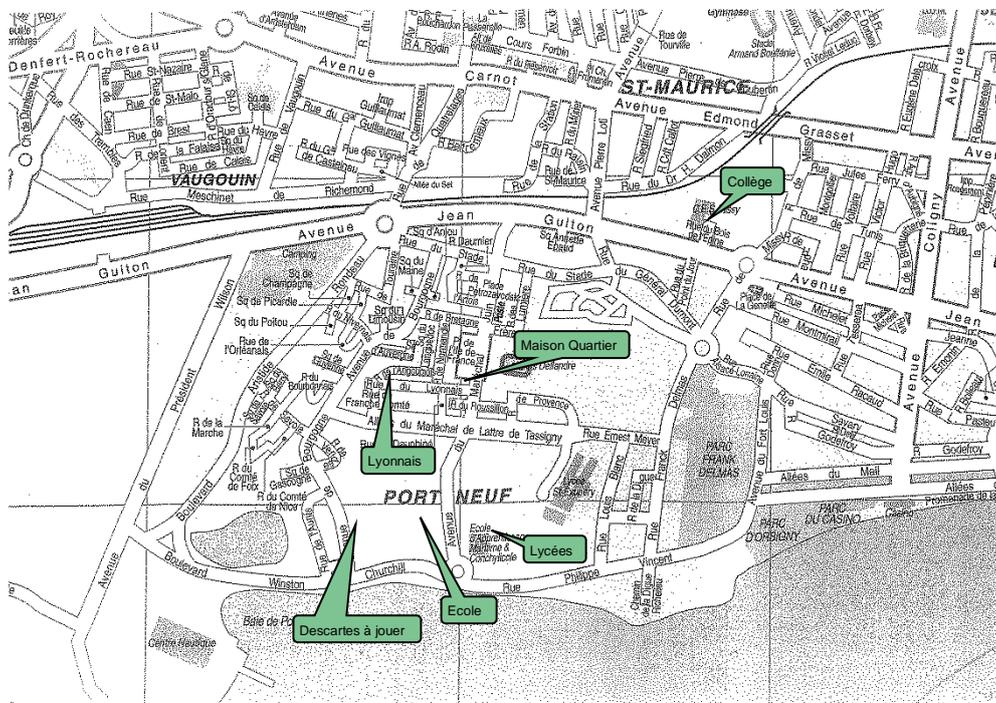
Enfin, de manière plus générale, nous sommes aujourd'hui confrontés à un dilemme. Le fonctionnement du centre social, les besoins en matière d'espaces que nous avons pour la mise en place des actions et des activités, de même que les besoins exprimés par les partenaires, font que nos locaux sont insuffisants et inadaptés, notamment pour l'ALSH et les accueils périscolaires.

Un premier travail de réflexion a été engagé durant le deuxième semestre de l'année 2017 avec les services de la ville de la Rochelle afin de voir les possibilités qui pourraient être envisagées en interne ou en externe.

Au cours de l'année 2017 des efforts importants ont été réalisés par la ville de la Rochelle et la CDA afin de rénover le Centre Social et de lui donner son aspect actuel. Maintenant il nous faut trouver des espaces supplémentaires afin d'accueillir dans de bonnes conditions l'ALSH, les activités et les partenaires.

C'est un des objectifs que nous nous donnons pour les quatre années à venir.

Nos lieux d'intervention



II - LE PROJET

Présentation synthétique du projet social

Finalité du projet

L'implication citoyenne pour le bien-être de tous

Axe transversal

Accueil – Ecoute – Communication et Partenariat

- Permettre l'expression de chacun
- Recueillir les besoins de la population
- Orienter vers les partenaires compétents

Les Axes majeurs

Participation des habitants

- Développer différentes actions pour amener les habitants à devenir acteurs du quartier et du Centre Social.

Développement de l'accompagnement social

- Rompre l'isolement social.
- Participer à des activités communes.
- Aider à résoudre les difficultés du quotidien.

Education et ouverture culturelle, sportive et artistique

- Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants.
- Etre un relais éducatif.
- Sensibiliser chacun à la culture, au sport et à l'art.
- Favoriser le lien et la mixité sociale par des pratiques autour d'un intérêt commun.
- Rendre accessible au plus grand nombre l'exercice de ces activités.

Famille et parentalité

- Continuer à développer et à consolider les liens entre les enfants et leurs parents.
- Etre un lieu ressource pour les enfants comme pour les parents.
- Accompagner les familles dans leur fonction éducative.
- Favoriser les relations entre les familles.

Les Objectifs Généraux

2.1. LES AXES TRANSVERSAUX

2.1.1. ACCUEIL – ECOUTE – COMMUNICATION - PARTENARIAT

Objectifs généraux :

- Permettre l'expression de chacun
- Recueillir les besoins des habitants
- Orienter vers les partenaires compétents

Publics visés :

L'ensemble des habitants de notre territoire.

Objectifs opérationnels et indicateurs d'évaluation :

Objectifs Opérationnels	Indicateurs, critères d'évaluation des objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Accueillir chacun au sein de la structure.• Informer des actions et des secteurs.• Orienter vers les partenaires compétents.	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actions ou d'activités proposées.• Nombre de participants aux activités.• Nombre de correspondants de quartier.

Actions favorisant la réussite des objectifs de l'axe :

Actions principales de l'axe	Actions des autres axes favorisant la réussite des objectifs de cet axe	Actions à développer ou à créer
<ul style="list-style-type: none">• La fonction d'accueil centralisée et professionnelle.• L'information des activités par Emails aux adhérents.• L'affichage dans les halls d'immeubles.• Les correspondants de quartier.• Le site internet à jour toutes les semaines.• Le panneau électronique informant les habitants au jour le jour.• La newsletter.	<ul style="list-style-type: none">• Le lieu « Descartes à Jouer ».• Le café des parents.• La bibliothèque.• Le café du jeudi.• Le café tracas.• La DAC.• Le jardin partagé.	<ul style="list-style-type: none">• Le lieu de gratuité petite enfance.• La lettre mensuelle d'information aux habitants.• L'épicerie sociale et solidaire.

Le partenariat dans la conception, le fonctionnement et le suivi des actions :

L'école Descartes et le PRE	Le « café des parents ».
Le service santé de la ville de la Rochelle	« Le café tracas ».
La halte d'éveil « Méli Mélo » la PMI et l'école maternelle	Le lieu de gratuité petite enfance.
Les différents acteurs de la distribution alimentaire en lien avec la banque du même nom	L'épicerie sociale et solidaire.
L'IMP et le SESSAD	Le jardin partagé.
OPHLM	L'information dans les immeubles.
Les assistantes sociales de secteur	La DAC.
Le Comité de Quartier	Le « café du jeudi ».

2.2. LES AXES OPERATIONNELS

2.2.1. PARTICIPATION DES HABITANTS

Objectif général :

- Développer différentes actions pour amener les habitants à devenir acteurs du quartier et du Centre Social.

Publics visés :

Le plus grand nombre d'habitants du quartier.

Objectifs opérationnels et indicateurs d'évaluation :

Objectifs Opérationnels	Indicateurs, critères d'évaluation des objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux habitants de participer à l'évolution de leur quartier. • Favoriser l'initiative et l'implication des habitants 	<p>Quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouveaulement du Conseil d'Administration, du Bureau. • Nombre d'habitants au comité de pilotage du projet. • Nombre de personnes impliquées dans les différents comités de pilotage. • Nombre de nouveaux adhérents. • Nombre de correspondants de quartier. • Nombre de participants réguliers au Conseil Citoyen <p>Qualitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des propositions des habitants.

Actions favorisant la réussite des objectifs de l'axe :

Actions principales de l'axe	Actions des autres axes favorisant la réussite des objectifs de cet axe	Actions à développer ou à créer
<ul style="list-style-type: none"> • Le CA, le bureau, les différentes commissions • Les comités de pilotage de la bibliothèque et de « Descartes à jouer » • Le Conseil Citoyen • Les correspondants de quartier • Les bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> • « Descartes à jouer » et son comité de pilotage • La bibliothèque et son comité de pilotage • Secteur jeunes et ses actions autour de la citoyenneté • Les bénévoles de l'aide aux devoirs • Les bénévoles de l'atelier bois • Les bénévoles de la conversation en français 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de comités de pilotage par axe majeur, par secteur ou par action

Partenariat dans la conception et / ou le suivi de l'axe :

Le comité de quartier	Au sein du Conseil Citoyen.
Les différentes associations (Méli Mélo, Les Plates, La CNL, l'association des boules, Les commerçants des deux places.)	Au sein du Conseil Citoyen.
La CDA et l'Etat Ville de La Rochelle Mairie de proximité	Conseil Citoyen Politique de la Ville. Débats participatifs projets sur le quartier

2.2.2. DEVELOPPEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Objectifs généraux :

- Rompre l'isolement social
- Participer à des activités communes
- Aider à résoudre les difficultés du quotidien

Publics visés :

Publics en difficulté de tout ordre (familles en difficulté, personnes isolées, bénéficiaires des minimas sociaux, personnes ou familles arrivant dans le quartier, etc.).

Objectifs opérationnels et indicateurs d'évaluation :

Objectifs Opérationnels	Indicateurs, critères d'évaluation des objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Vivre sereinement le quotidien. • Permettre une participation à la vie sociale. • Participer à des ateliers ou à des actions collectives. • Etre capable de s'engager à hauteur de ses possibilités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs retenus pour la Démarche d'Accompagnement Concertée. • Nombre de partenaires présents sur la structure travaillant dans cette démarche.

Actions favorisant la réussite des objectifs de l'axe :

Actions principales de l'axe	Actions des autres axes favorisant la réussite des objectifs de cet axe	Actions à développer ou à créer
<ul style="list-style-type: none"> • La D.A.C., Démarche d'Accompagnement Concertée 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ateliers dans le cadre de la fracture numérique. • Le programme santé. • L'atelier conversation en français. • Le jardin partagé. • Les ateliers d'accès aux droits. • L'atelier cuisine et le gourmet. • L'accompagnement à l'emploi. • L'accompagnement individuel des personnes. • Les sorties, les vacances. • Les différents moments collectifs et festifs organisés sur le quartier dans le cadre des actions collectives familles. • L'accueil informel. • La mise en relation avec les partenaires compétents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte de maintenir les actions existantes. • Orienter vers les partenaires compétents quand nous ne pouvons pas répondre aux demandes. • Epicerie sociale et solidaire.

Partenariat dans la conception et / ou le suivi de l'axe :

Organismes	Objet
Assistants Sociaux du territoire (DT)	Orientation et accompagnement, entretiens tripartites, évaluation des parcours. Construction d'actions collectives partagées.
Travailleurs sociaux du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale	Orientation et accompagnement, entretiens tripartites, évaluation des parcours. Construction d'actions collectives partagées. Permanences budget. Permanences personnes âgées. Epicerie sociale et solidaire.
IRFREP	Accompagnement à l'emploi.
Point emploi de Laleu et la mairie de proximité	Accompagnement à l'emploi, aides aux démarches administratives.
Les différentes associations	Dans le cadre de la distribution alimentaire ; Epicerie sociale et solidaire.
Maison de la santé	Expositions, soirées débats.

2.2.3. EDUCATION ET OUVERTURE CULTURELLE, SPORTIVE ET ARTISTIQUE

Objectifs Généraux :

- Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants.
- Etre un relais éducatif.
- Sensibiliser chacun à la culture, au sport et à l'art.
- Favoriser le lien et la mixité sociale par des pratiques autour d'un intérêt commun.
- Rendre accessible au plus grand nombre l'exercice de ces activités.

Publics visés :

Le plus grand nombre d'habitants du quartier dans sa diversité.

Objectifs opérationnels et indicateurs d'évaluation :

Objectifs Opérationnels	Indicateurs, critères d'évaluation des objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Agir en lien avec les partenaires éducatifs du quartier.• Proposer des activités dans le respect des rythmes de chacun.• Faire accéder à la création, la connaissance, la découverte.• Appuyer et renforcer les actions culturelles, sportives et artistiques en particulier celles issues du quartier.• Permettre à chacun de pouvoir trouver les moyens de s'épanouir.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actions et de participants.• Nombre de nouvelles activités.• Diversité des actions proposées.• Nombre de partenaires culturels, sportifs et artistiques extérieurs intervenants avec le centre social.• La grille d'évaluation du Projet Educatif Local.

Actions favorisant la réussite des objectifs de l'axe :

Actions principales de l'axe	Actions des autres axes favorisant la réussite des objectifs de cet axe	Actions à développer ou à créer
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de loisirs • Collectif spectacle • Périscolaires • Aide aux devoirs • Activités jeunesse <ul style="list-style-type: none"> • Rallye citoyen • Raid aventure • Intervention au sein du collège en lien avec l'équipe éducative autour d'activités culturelles et de citoyennetés <ul style="list-style-type: none"> • « Festiprev » • Activités sportives • La marche, la marche douce, ou la marche nordique • Activités adultes <ul style="list-style-type: none"> • Gymnastique Bibliothèque <ul style="list-style-type: none"> • L'atelier d'écriture • L'heure du conte • Les spectacles • Soirées cinéma • Expositions 	<p>Descartes à jouer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soirées familiales autour du jeu • Sorties familiales • Séjours familiaux • Carnaval • Fête de quartier • Les ateliers cirque • Les CLAS du secteur jeunesse • Cinéma de plein air • Peindre comme les grands • Les estivales de Port Neuf • « Sport Ados » 	<ul style="list-style-type: none"> • Le partenariat avec l'école Descartes et les lycées du quartier • Les activités accessibles à la famille dans son ensemble • Des activités de transition entre la fin du primaire et l'autonomie du collège. • Renforcer le partenariat avec les structures sportives du quartier. (Les Plates, les Boucaniers, le Stade Rochelais, le service des sports) • Maintenir le travail avec les structures culturelles de la ville. (La médiathèque, la Coursive, le Carré Amelot, le festival du film, le service culturel).

Partenariat dans la conception et / ou le suivi de l'axe :

Organismes	Objet
Ville de La Rochelle – Service des sports	Raid aventures, ateliers jeunesse du soir, marche Nordique
Ville de La Rochelle – Service Vie Sociale Ville de La Rochelle - Service culturel	Convention Accueil de loisirs – Carnaval Ateliers artistiques
C.D.A – C.C.P.D., Centre Communal de Prévention de la Délinquance	Rallye citoyen
CCAS	Aide aux familles
CNAF – CAF	Accueil de Loisirs– Périscolaire
Carré Amelot	Diffusion de spectacle
Ecran Vert	Festival du film Eco- Citoyen
Coursive	Film spectacle adhésion groupe bibliothèque
Escales documentaires	Diffusion
Festival du film	Ateliers
Collège Missy	CLAS
L'école Descartes	Ateliers artistiques spectacles

2.2.4. FAMILLE ET PARENTALITE

Objectifs généraux :

- Développer et consolider les liens entre les enfants et leurs parents.
- Etre un lieu ressource pour les enfants comme pour les parents.
- Accompagner le parent dans son rôle.
- Favoriser les relations entre les familles.

Publics visés :

Le plus de familles du quartier dans sa diversité.

Objectifs opérationnels et indicateurs d'évaluation :

Objectifs Opérationnels	Indicateurs, critères d'évaluation des objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Partager des moments festifs, ludiques et de plaisir en famille. • Partager des moments d'échange et de réflexion par tranche d'âge, Petite Enfance, Enfance, Adolescence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions et participants. • Part de ces participants sur la totalité des adhérents. • La grille d'évaluation du Projet Educatif Locale.

Actions favorisant la réussite des objectifs de l'axe :

Actions principales de l'axe	Actions des autres axes favorisant la réussite des objectifs de cet axe	Actions à développer ou à créer
<ul style="list-style-type: none"> • Descartes à Jouer • Café des parents • Jeu sur la parentalité • Conférences débats • L'heure du conte • Peindre comme les grands • Soirées festives • Sorties familles • Séjour familles • Loto des familles 	<ul style="list-style-type: none"> • Carnaval • Temps d'animation jeunesse. • Fête de quartier • Les CLAS du secteur jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Zone de gratuité petite enfance • Atelier cirque parents enfants • Matins dehors

Partenariat dans la conception et / ou le suivi de l'axe :

Dans sa phase opérationnelle cet axe s'appuie en particulier sur le projet collectif famille agréé chaque année par la CAF et la convention LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents).

Organismes	Objet
Conseil Départemental Protection Maternelle et Infantile (PMI)	« Descartes à Jouer ». Parents au quotidien. Animation salle d'attente PMI.
SESSAD IMP ADAPEI	Fête de quartier pôle Petite enfance, spectacles.
Ville de La Rochelle – Service Vie Sociale	« Descartes à Jouer ».
CCAS PRE	« Descartes à jouer », Sorties et séjours familiaux, café des parents.
CNAF - CAF	« Descartes à Jouer », Sorties et séjours familiaux, Actions collectives familles.
La halte d'éveil Méli Mélo	Conférences débats, Soirées Jeux, sorties, zone de gratuité, bibliothèque.
Groupe scolaire Descartes	Café des parents/ animation autour du jeu, bibliothèque.
Association Pas à Pas	En fonction des projets.
Maison Associative de la Santé	En fonction des projets.

III– LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1. LE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

L'association fonctionne autour d'un conseil d'administration renouvelé par tiers tous les ans au moment de l'assemblée générale. Il est composé de membres actifs en majorité (les adhérents, de 10 à 15 membres), de représentants des associations adhérentes à la Maison de Quartier (5 membres) et de représentants d'élus de la Ville de La Rochelle (3 membres). Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'administration élit un bureau composé de 5 membres dont un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et un membre. Celui-ci se réunit au moins une fois par mois, chaque premier mercredi du mois, et plus si nécessaire.

Chaque semaine une rencontre a lieu entre le Président et le directeur pour faire le point sur la semaine passée et préparer la semaine à venir.

Deux comités de pilotage existent, l'un pour le lieu d'accueil « Descartes à Jouer », l'autre pour le fonctionnement de la bibliothèque. Notre volonté est de mettre en place d'autres comités de pilotage de ce type regroupant administrateurs, adhérents, bénévoles par actions, secteurs ou axes majeurs. Ils pourront être pilotés par binômes, un administrateur et un salarié référent de la thématique.

C'est une priorité du projet dans le cadre de la participation des habitants au fonctionnement du centre.

3.2 L'EQUIPE ET LES SECTEURS

La présentation des objectifs du Projet Social est faite par axe, alors que les aspects comptables sont structurés à partir des secteurs. Il convient d'identifier précisément ceux-ci à partir des moyens humains, matériels et financiers des différents partenaires sachant qu'une part importante des chiffres est issue de la masse salariale.

Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Adultes – Insertion, Adultes – Familles, Maison de quartier sont les six secteurs d'animation. Un septième secteur, administratif, correspond au pilotage de l'ensemble.

Le Pilotage

Il est composé d'un directeur, d'une responsable administrative et d'un poste d'accueil à temps plein.

Charges		Produits	
Masse salariale	174 571	CNAF, pilotage	66 920
Autres charges	56 828	Département, pilotage	25 677
		Ville	111 123
		Autofinancement	8 235
		Etat	1 247
		Autres produits	18 197
Total	231 399	Total	231 399

Le secteur « petite enfance »

Il comprend le Lieu d'Accueil Enfants - Parents « Descartes à Jouer ».

« Descartes à Jouer » est structuré autour de :

- une coordinatrice.
- un référent pour l'accueil à temps plein.
- une personne en contrat aidé à temps partiel.
- cette équipe est complétée par une psychomotricienne à temps partiel.

Charges		Produits	
Masse salariale	96 049	Etat, contrats aidés	6 083
Autres charges	39 668	CAF	56 573
		Département	6 000
		Ville	55 771
		Autofinancement	614
		Autres produits	10 676
Total	135 717	Total	135 717

Le secteur enfance

L'accueil de loisirs, le périscolaire et les activités de cette tranche d'âge en sont les principales activités.

Le secteur est structuré autour de :

- Une coordinatrice à temps plein.
- Trois référents à $\frac{3}{4}$ temps qui la secondent.
- Un référent périscolaire à temps partiel.
- 5 postes en contrats aidés à temps partiels.

Charges		Produits	
Masse salariale	222 349	Etat, contrats aidés	30 031
Autres charges	99 948	CAF	54 116
		Ville	161 065
		Autofinancement	52 396
		Autres produits	25 347
Total	322 297	Total	322 955

Le secteur jeunesse

Les animateurs de ce secteur apportent des réponses aux besoins des jeunes, collégiens et lycéens de 12 à 17ans, par la mise en œuvre de projets collectifs. Pour les jeunes sortis du système scolaire et de moins de 25 ans, ils sont orientés vers les partenaires compétents tels que la Mission Locale.

Le secteur a été renforcé, à la rentrée 2017/2018 par l'arrivée d'une animatrice à temps plein en charge de mettre en place des actions passerelles avec les enfants et les jeunes du CM2 à la 6ème/5ème en lien avec l'école Descartes et le collège Missy.

Charges		Produits	
Masse salariale	66 925	Etat, contrats aidés	457
Autres charges	17 512	Département	3000
		Ville	53 902
		Autofinancement	2 516
		CAF	5070
		Autres produits	6 673
Total	84 837	Total	71 618

Le secteur adultes – insertion

Ce secteur comprend l'accompagnement social dans le cadre de la D.A.C., les activités et actions collectives qui en découlent. La D.A.C. est pilotée pour un mi-temps par la coordinatrice du secteur, épaulée par une animatrice d'ateliers à temps partiel. La coordinatrice anime les relations avec les partenaires et les intervenants ainsi que les activités mises en place sur le Centre Social en direction des plus fragilisés.

Charges		Produits	
Masse salariale	38 653	Autofinancement	1 344
Autres charges	10 497	Etat, contrats aidés	1 265
		Département, DAC, Ville	39 000 3 611
		Autres produits	4 868
Total	49 150	Total	50 088

Le secteur adultes - familles

Ce secteur regroupe toutes les activités organisées en direction des familles, enfants accompagnés de leurs parents en dehors du lieu d'accueil parents enfants « Descartes à Jouer ». C'est la coordinatrice de ce lieu qui pilote les actions familiales autour des soirées culturelles et festives, des séjours et sorties, des activités régulières.

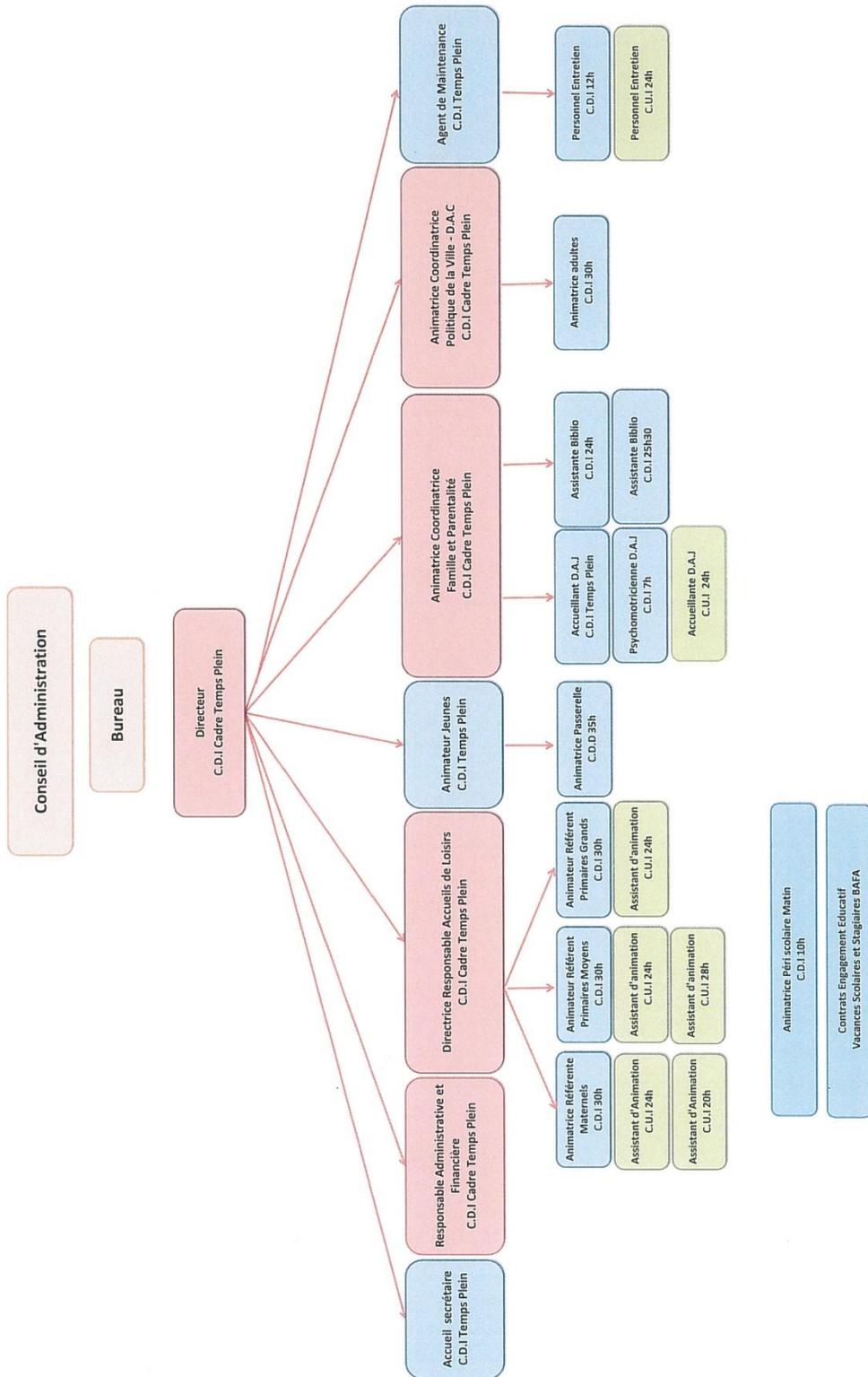
Charges		Produits	
Masse salariale	30 720	Ville	17 348
Autres charges	32 542	CAF	26 380
		Autofinancement	10 046
		Etat contrat aidé	341
		Autres produits	4 973
Total	63 262	Total	59 088

Le secteur Maison de Quartier

Il regroupe le secteur « adultes autres » comportant les actions en direction des personnes âgées et le secteur « autre » dont les actions menées par le Centre Social ne sont pas spécifiques d'un secteur comme, « la bibliothèque » « le stockage à terre » le « Conseil Citoyen » ou les correspondants de quartier. Ces actions fédèrent l'ensemble des habitants. Certaines actions sont même construites à l'initiative des habitants, comme la fête des voisins ou les « Baladins de l'Anse » troupe de théâtre amateur du quartier.

Charges		Produits	
Masse salariale	129 464	Etat	15 576
Autres charges	55 074	Ville	74 999
		Autofinancement	81 914
		Département	3 000
		Autres produits	24 846
Total	184 538	Total	200 335

Organigramme



3.3. ANALYSE DES MOYENS

La réalisation du projet social 2018/2021 s'est construite non pas dans l'absolu mais à partir des moyens financiers et humains dont nous disposons tout en essayant de maintenir l'existant.

Après plusieurs années difficiles, surtout en matière de trésorerie, du fait des chantiers d'insertion et du financement FSE, nous avons retrouvé en 2017 une situation plus sereine et un volant de trésorerie suffisant.

Les financements sont dans leurs grandes majorités des financements de droit commun venant de nos partenaires historiques (la ville de la Rochelle, la CNAF et la CAF17 ainsi que du Conseil Départemental).

Des financements spécifiques viennent principalement de l'Etat, de la CDA et de l'ARS dans le cadre de projets liés à la Politique de la Ville ou à la santé.

En 2016, nous avons réduit considérablement nos demandes de financement par projets n'ayant pas une visibilité suffisante sur leur pérennité.

La consigne du conseil d'administration a été claire. Soit nous avons les financements et nous réalisons les actions, soit nous n'avons pas les financements ou simplement partiellement et nous n'engageons pas les projets.

Le budget prévisionnel prend en compte cette réalité.

La réalisation du budget sur les quatre années à venir reste délicate. Les nouvelles mesures gouvernementales mettant fin aux contrats aidés ne nous simplifient pas la tâche.

Le budget 2018 a pris en compte partiellement cette réalité, et notamment en transformant certains contrats aidés en contrats pérennes. Pour cela nous avons dû envisager des ventes d'actifs présents sur le chantier et que nous n'avons pas de raison de garder. Il s'agit en majorité de bateaux qui nous avaient été donnés. Cela devrait permettre à l'association de passer les deux prochaines années sereinement en attendant que des discussions se mettent en place avec nos partenaires afin de déterminer, ensemble, les choix les plus judicieux en fonction de l'impact des nouvelles mesures gouvernementales.

Le Centre Social est presque en permanence utilisé dans sa globalité et nous avons de plus en plus de difficultés à jongler par rapport à nos besoins. Il va nous falloir réfléchir, et certainement mettre en œuvre durant les années à venir, la modification du bâtiment et trouver de nouveaux espaces. Car il se confirme un besoin impérieux d'agrandissement. Des solutions existent et pour les quatre années à venir, leurs mises en œuvre sont des objectifs que nous nous fixons.

Durant toutes ces années, nous avons toujours su nous adapter à la réalité et réagir en conséquence. Il n'y a pas de raison pour que cela change

3.4. ANNEXES FINANCIERES

Budget 2018

CHARGES

N° de Compte	Intitulés	Budget 2018
601	Achats stockés - Matières et Fournitures	-
602	Achats stockés - Autres Approvisionnements	-
603	Variation des stocks	-
60611	Eau, Gaz, Electricité, Combustibles	16 160,00
60613	Carburants et Lubrifiants	2 295,00
6063	Fournitures d'Entretien et de Petit Equipement	20 070,00
6064	Fournitures Administratives	1 250,00
6066	Fournitures de sécurité des locaux	
60681	Alimentation et Boissons	10 800,00
60683	Produits Pharmaceutiques	450,00
60685	Fournitures diverses	40,00
60	TOTAL ACHATS	51 065,00
611	Sous Traitance Générale	
612	Redevance de Crédit-Bail	
6132	Locations Immobilières	12 688,00
6135	Locations Mobilières	5 490,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 312,00
6152	Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Immobiliers	1 000,00
6155	Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Mobiliers	3 870,00
6156	Maintenance	5 500,00
616	Primes d'Assurance	8 650,00
617	Etudes et Recherches	
6181	Documentation Générale	360,00
6183	Documentation Technique	
6185	Frais de Colloques, Séminaires, Conférences	
6186	Frais de formation des Bénévoles	1 500,00
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	42 370,00
621	Personnel extérieur à l'association	
622	Rémunérations d'Intermédiaires et Honoraires	3 000,00
623	Publicité, Information et Publications	1 060,00
6251	Frais de Déplacements du Personnel	
6252	Frais de Déplacements des Bénévoles	
6256	Frais de Missions	2 040,00
6257	Frais de Réceptions	500,00
6258	Frais de Fonctionnement des Instances Associatives	500,00
6261	Frais Postaux	1 100,00
6263	Télécommunications	4 750,00
627	Services Bancaires et Assimilés	1 000,00
6281	Cotisations	14 615,00
6282	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	27 940,00
6284	Frais de recrutement du personnel	
6286	Frais de formation du Personnel	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	56 505,00
6311	Taxes sur les salaires	22 516,00
633	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations	13 296,00
635	Autres Impôts, Taxes et versements assimilés	1 568,00
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	37 380,00
641	Rémunérations du personnel	548 939,00
642	Rémunération Artistes	2 206,00
645	Charges de S.S. et de prévoyance	192 700,00
645100	GUSO Charges patronales artistes	1 653,00
648	Autres charges de personnel	2 606,00
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	748 104,00
6516	Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)	
652	Charges supplétives	116 400,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	
658	Charges diverses de gestion courante	
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	116 400,00
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 600,00
6712	Pénalités et Amendes Fiscales ou Pénales	
6713	Dons, Libéralités	400,00
6714	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
6718	Autres Charges Exceptionnelles s/Opérations de Gestion	
672	Charges Exceptionnelles exercices antérieurs	
675	Valeurs Comptables des Eléments d'Actif Cédés	
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	400,00
6811	Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	17 376,00
6815	Dotations aux Provisions pour risques et charges d'exploitation	
6817	Dotations aux Provisions pour dépréciation de l'Actif Circulant	
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	
68	TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	17 376,00
	TOTAL CHARGES	1 071 200,00

PRODUITS

N° de Compte	Intitulés	Budget 2018
706100	Participations des Usagers	64 005,00
706110	Participations des Usagers - Bons Vacances ou Autres	12 860,00
707	Vente de bateaux stockés	
708100	Produits des Prestations fournies au personnel (avantages en nature)	
708300	Locations diverses consenties	2 100,00
7084	Mise à disposition du personnel facturée	
708800	Autres produits d'Activités Annexes	70 400,00
70	TOTAL REMUNERATIONS DES SERVICES	149 365,00
713	VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS	
722	Travaux faits par l'Association pour elle-même	
741100	Subvention de fonctionnement - ETAT	-
741200	Subventions finalisées - ETAT	16 000,00
741300	Prestations ETAT - Chantier d'insertion - Accompagnement	
741400	Prestations ETAT - Emplois Aidés	39 000,00
742100	Subvention de fonctionnement - REGION	
742150	Subvention de fonctionnement - Fonds Européens	
742200	Subventions finalisées - REGION	
742250	Subventions finalisées - Fonds Européens	
743100	Subvention de fonctionnement - DEPARTEMENT	25 677,00
743200	Subventions finalisées - DEPARTEMENT	51 000,00
744100	Subvention de fonctionnement - COMMUNES	221 710,00
744150	Subvention de fonctionnement - Com.de Villes/Communes/Agglo	
744200	Subventions finalisées - COMMUNES	116 159,00
744250	Subventions finalisées - Com.de Villes/Communes/Agglo	23 550,00
744500	Prestations de Services Communales	
745100	Subvention de fonctionnement - CAF	40 247,00
745200	Subventions finalisées - CAF	4 000,00
746200	Prestations de Service CNAF - Animation Globale	66 920,00
746260	Prestations de Service CNAF - Lieu Accueil Parents/Enfants	40 528,00
746230	Prestations de Service CNAF - Accueil Temporaire	29 914,00
746240	Prestations de Service CNAF - Accompagnement Scolaire	5 070,00
746250	Prestations de Service CNAF - Animation Collective Famille	22 380,00
748100	Subvention de fonctionnement - AUTRES	
748200	Subventions finalisées - AUTRES	8 500,00
74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	710 655,00
752	Contrepartie des Charges Supplétives	116 400,00
754	Collectes et Dons	
756	Cotisations	7 700,00
7582	Produits Divers - Remboursements Formations	
7588	Autres Produits Divers de Gestion Courante	
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	124 100,00
76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
7713	Libéralités	
7718	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	
772	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion Exercices antérieurs	
775	Produits des Cessions d'Eléments d'Actif	50 000,00
777	Quote-Part des subventions d'investissement affectées au résultat	2 080,00
778	Autres Produits Exceptionnels de l'Exercice	
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 080,00
7815	Reprises sur Provisions pour Risques et Charges d'Exploitation	35 000,00
7817	Reprises sur Provisions pour Dépréciation des Actifs Circulants	
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
	TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS	35 000,00
	TOTAL PRODUITS	1 071 200,00

Evolution des charges et produits sur la durée du projet

Maison de Quartier de Port-Neuf / Centre Social Jean Benoît

CHARGES

N° de Compte	Intitulés	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021
60	TOTAL ACHATS	51 065,00	41 500,00	42 000,00	42 500,00
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	42 370,00	35 000,00	35 500,00	36 000,00
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	56 505,00	46 500,00	47 000,00	47 500,00
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	37 380,00	35 000,00	35 500,00	36 000,00
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	748 104,00	728 000,00	735 000,00	742 500,00
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	116 400,00	116 400,00	118 000,00	119 000,00
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 600,00	1 500,00	1 200,00	1 000,00
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	400,00			
68	TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	17 376,00	15 000,00	12 000,00	12 000,00
	TOTAL CHARGES	1 071 200,00	1 018 900,00	1 026 200,00	1 036 500,00

PRODUITS

N° de Compte	Intitulés	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021
70	TOTAL REMUNERATIONS DES SERVICES	149 365,00	152 840,00	154 600,00	156 412,00
71	VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS				
74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	710 655,00	720 760,00	725 000,00	732 188,00
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	124 100,00	125 300,00	126 600,00	127 900,00
76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS				
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 080,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS	35 000,00			
	TOTAL PRODUITS	1 071 200,00	1 018 900,00	1 026 200,00	1 036 500,00

Conclusion

Le projet proposé nous semble un projet cohérent et réaliste, prenant en compte la réalité des habitants et notamment la spécificité de ceux-ci sur les territoires de Port Neuf Est et Port Neuf Ouest ainsi que les moyens financiers et humains dont il dispose.

Dans le contexte actuel, notre plus grande préoccupation aura été de maintenir l'organisation et les actions qui répondent aux besoins réels des habitants du quartier.

Chacun se l'accorde, le temps n'est plus au développement de projets ambitieux, même si certains besoins se font ressentir de manières impérieuses.

A la rentrée 2017, nous avons pris un risque en renforçant le secteur jeunesse par l'embauche d'une animatrice qui devait à l'origine être en contrat aidé. C'était une demande des familles pour l'accompagnement de leurs enfants entre le primaire et le collège, demande légitime à laquelle nous devons répondre. Le secteur jeunesse prenant une dimension de plus en plus importante à travers ses nombreux partenaires, 2018 sera déterminante pour le maintien et la consolidation de ce poste.

Deux autres projets étaient en cours d'élaboration avec les partenaires du quartier et ceux de la distribution alimentaire.

- 1) Le lieu de gratuité petite enfance.
- 2) L'épicerie sociale et solidaire.

Pour ce qui est du premier, la ville de la Rochelle a mis un espace à disposition dans la continuité du Lieu d'Accueil Parents Enfants « Descartes à Jouer » Nous allons travailler en partenariat avec la halte d'éveil « Méli-mélo » l'école maternelle Descartes, la PMI, l'IMP et le SESSAD ainsi que le RAM et le PRE pour faire vivre ce lieu en fonction des moyens de chacun.

Quant à l'épicerie sociale et solidaire, nous participerons comme nous l'avons fait jusqu'à présent à son élaboration et à son fonctionnement selon nos possibilités, en lien avec les associations porteuses du projet et le CCAS.

L'année 2018 sera donc une année de transition et de concertation pour déterminer avec l'ensemble de nos partenaires, et notamment la ville de la Rochelle, quelles sont les priorités dans les actions et les secteurs que nous devons maintenir et consolider et quelles sont celles que nous devons abandonner faute de financements suffisants.

Comme il l'a toujours fait le centre social devra et saura s'adapter.

Glossaire des sigles utilisés

ACI	Atelier Chantier d'Insertion
ADAPEI	Association Départementale de Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ALPMS ALSH	Agence Locale de Prévention et Médiation Sociale Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ARFTLV	Agence Régionale pour la Formation Tout au Long de la Vie
ARS	Agence Régionale pour la Santé
ATSEM	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
BAFA	Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (d'un accueil collectif de mineurs, centre de loisirs, centre de vacances)
BAFD	Brevet d'Aptitude à la Fonction de Direction (d'un accueil collectif de mineurs, centre de loisirs, centre de vacances)
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse Education Populaire Sport
CADA	Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CAF	Caisse Allocations Familiales (du département)
CCAS	Centre Communal Action Social (de La Rochelle)
CDA	Communauté d'agglomération (de La Rochelle)
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CIPECMA	Centre Inter consulaire Pour l'Enseignement de la Charente Maritime
CLAS	Contrat Local à l'Accompagnement Scolaire
CLLAJ	Comité local pour le Logement Autonome des Jeunes
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CRDD	Contrat Régional du Développement Durable
CSAPA	Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie,
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI – CAE	Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
DAC	Démarche d'Accompagnement Concerté
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement pour les associations et entreprises solidaires
DT	Délégation Territoriale (lieu d'accueil de proximité du département)
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ETE	Emploi Tremplin Environnement (aide à l'emploi de la région)
ETP	Equivalent Temps Plein
FJT	Foyer des Jeunes Travailleurs
FSE	Fonds Social Européen
HLM	Habitation à Loyer Modéré
IAE	Insertion par l'Activité Economique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IMP	Institut Médicaux Pédagogique
IEP	Institut Educatif et Professionnel
IRFREP	Institut Régional de Formation et de Recherche sur l'Education Permanente

IRIS	Initiative Régionale pour l'insertion et la solidarité
LAEP	Lieu d'Accueil Enfants - Parents
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
MAS	Maison Association de la Santé
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
OPHCDA	Office Public HLM de la Communauté d'Agglomération (La Rochelle)
PDI	Programme Départemental d'Insertion (Conseil départemental)
PLIE	Programme Local d'Insertion par l'Economie
PMI	Protection Maternelle et Infantile (organisme départemental)
PRE	Programme de Réussite Educative
RAM	Relais d'Assistants Maternelles
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SHALE	Service Hospitalier d'Aide à la Libération de l'Ethylisme
TAP	Temps d'Accueil Périscolaire